

Déclaration liminaire CTL du 24/01/2019 – DDFIP 01

Monsieur le Président,
avec le retour de la neige reviennent les suppressions annuelles d'emplois.

-9 emplois dans l'Ain en 2019

Nous ne pouvons pas accepter de cautionner une telle saignée dans nos services avec l'impact que cela induit pour nos missions et leur répartition géographique.

Depuis de nombreuses années, la CFTC et la CFDT vous alertent sur ce niveau insoutenable de suppressions et son corollaire de hausse de la souffrance au travail des agents. La reconnaissance n'est plus au rendez-vous, le pouvoir d'achat recule pour les fonctionnaires avec un point d'indice qui n'évolue qu'à la marge.

C'est dans ce climat de grande fatigue des services qu'il a fallu faire face à la crise des « gilets jaunes ». Au delà de l'appréciation que chacun peut porter sur la justesse des revendications, la CFTC et la CFDT n'acceptent pas que les agents de la DGFIP soient pris pour cible au motif qu'ils représentent l'État dans sa mission fiscale. La sécurité des agents doit être la priorité notamment à cette période où l'affluence est maximale avec la mise en œuvre du PAS.

Il est vrai que pour nos Ministres cette réforme se PASse sans problème. Cela justifie sans doute à leurs yeux la poursuite de la destruction des emplois dans nos services. Pour autant, ils semblent avoir des doutes puisqu'une mobilisation générale a été « décrétée » dès le 2 janvier. Jusqu'à quand ? Pour Monsieur Darmanin peu importe, il a trouvé la solution pour nous faire taire : une prime de 200 euros pour les 40.000 agents ayant contribué à la mise en œuvre du PAS !! Mais rien pour les 60.000 qui œuvrent eux aussi à la réussite de toutes les réformes y compris le PAS (exemple des trésoreries : questions PAS des collectivités, mandats PAS erronés,...), ainsi que les restructurations, réorganisations, ... ?? Ils donnent pourtant eux aussi leur maximum pour offrir à tous nos usagers, particuliers, professionnels, institutionnels, le service public qu'ils attendent, dans un contexte de plus en plus difficile, sans revalorisation de leur pouvoir d'achat !!

Que nous réserve l'avenir dans l'Ain ? Quel seront vos propositions de déclinaison dans notre département de la « géographie revisitée » de Monsieur Darmanin ? Quels services prévoyez vous d'impacter et quel sort réservez vous aux agents concernés ? Le travail à distance et le télétravail seront-ils développés pour tenter de limiter les effets pervers de ces réformes ? Quid de la création d'agences comptables dans l'Ain en 2020 ? Autant de questions qui attendent vos réponses.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental

Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain

11, Bd Mal LECLERC – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel : 04.74.14.18.73 ou 06 82 04 45 05

frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr

Section Locale CFTC Finances Publiques

Bureau 071 (RDC bât DDT)

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com



!!! STOP AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !!!

Le Secrétaire Départemental
Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain
11, Bd Mal LECLERC – 01012 Bourg en Bresse Cedex
Tel : 04.74.14.18.73 ou 06 82 04 45 05

frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC Finances Publiques

Section Locale CFTC Finances Publiques
Bureau 071 (RDC bât DDT)
situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com